

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1255)

AMENDEMENT

N ° II-CF495

présenté par

M. Bournazel, Mme Descamps, M. Ledoux, Mme Auconie, M. Meyer Habib,
Mme Frédérique Dumas, M. Vercamer, Mme Firmin Le Bodo, M. Lagarde, M. Guy Bricout et
M. Zumkeller

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 55, insérer l'article suivant:

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.